

Direction régionale des douanes de Marseille

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marseille, le 25 août 2026

Après la saisie d'un chargement record de cigarettes en mars, la direction des douanes de Marseille fait don de 9 000 paquets de lingettes pour bébé à des associations caritatives.

Tout remonte au 3 mars 2026, un contrôle renforcé coordonné par la division portuaire des douanes de Marseille-Fos, mobilisant le Centre de ciblage maritime de Marseille (CCMM), la brigade scanner mobile de Fos-sur-Mer et la brigade de surveillance extérieure (BSE) de Port-Saint-Louis-du-Rhône, permettait d'identifier à l'intérieur de deux conteneurs en provenance des Émirats arabes unis déclarés comme transportant du papier hygiénique à destination de l'Italie, 26 tonnes de cigarettes, soit 136 450 cartouches, la plus importante saisie de tabac jamais réalisée par la direction des douanes de Marseille.

Le tabac, qui se trouvait dans deux conteneurs distincts, était dissimulé derrière plusieurs rangées de lingettes pour bébé, utilisées comme du « fret masquant » dans le but, sans doute, de tromper les douaniers à l'ouverture des conteneurs en cas de contrôle.

Plutôt que d'être envoyées à la destruction avec le tabac saisi, ces lingettes ont été soumises à l'analyse d'un laboratoire du service commun douane/DGCCRF afin de s'assurer de leur conformité aux normes européennes en vigueur. Les résultats ayant confirmé cette conformité, la direction régionale des douanes de Marseille a proposé à trois organismes associatifs locaux, la Croix-Rouge, le Secours Populaire et les Restos du Cœur de se partager ce précieux chargement. Ce don leur permettra ainsi de répondre gracieusement aux besoins de familles en situation de précarité ou de structures d'accueil d'urgence.

Les produits d'hygiène pour bébé restent en effet coûteux et sont prisés des associations en raison d'importants besoins dans le département des Bouches-du-Rhône. Comme l'indiquait un représentant présent, d'ici fin septembre, tout aura sans doute déjà été distribué. Les associations rappellent d'ailleurs l'importance de leurs besoins, qu'il s'agisse ou non de produits alimentaires. En cette période de rentrée des classes, les fournitures scolaires sont d'ailleurs particulièrement recherchées.

La remise, effectuée par le directeur des douanes de Marseille, Michael Lachaux, en présence de sept agents de la brigade à l'origine de l'affaire permet de clore de manière positive cette saisie marquante du début d'année 2026.

Contact presse :

aymeric.atamaniuk@douane.finances.gouv.fr - 06 84 23 54 43

Photos de la remise (*Lien de téléchargement valable durant 3 jours*) :

<https://we.tl/t-hmmpxDFFCbNG7SRD>